

Bulletin consultable en ligne  
[www.mairie-varennnes-89.com/](http://www.mairie-varennnes-89.com/)



# BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 4

ANNEE : 2015

Mois : Mai

## Le mot du Maire

Nous l'avons évoqué à plusieurs reprises, notre projet « assainissement » dont la réflexion a débuté en 2010/2011 arrive enfin à sa phase de réalisation, à savoir la réhabilitation du réseau en 2015 et la construction de la nouvelle station en 2016.

L'engagement financier de la commune pour ce projet est très important : les estimations du bureau d'étude « Sciences Environnement » chiffrent la STEU (Station de Traitement des Eaux Usées) à environ 500 000 € et la réhabilitation du réseau à environ 200 000 € (Ces montants sont volontairement largement arrondis, les montants exacts seront connus après les résultats des appels d'offres).

Nous attendons 60 % de subventions sur la STEU venant de l'Agence de Bassin Seine-Normandie et du Conseil Départemental soit environ 300 000 € et environ 20 000 € de ces mêmes financeurs pour la réhabilitation.

Ce projet est porté et doit être assumé par le budget « Assainissement » de la commune. Il doit s'autofinancer. Une aide du budget « Principal » est possible mais ne peut être que ponctuelle et en aucun cas systématique (Cette règle nous est imposée par le Trésor Public). Ainsi nous avons, les années précédentes, par deux fois « subventionné » le budget assainissement par le budget principal afin de constituer une réserve.

Il faudra néanmoins procéder à un emprunt d'environ 200 000 € pour financer ce projet. L'annuité que nous devons verser sera d'environ 17 000 € financée par la redevance que vous payez chaque année soit 1,15 €/m<sup>3</sup>.

Dans la situation actuelle, la recette issue de cette redevance est insuffisante ; il nous faut donc augmenter les recettes. Deux solutions s'offraient à nous :

1- augmenter la redevance à hauteur de 1,50 €/m<sup>3</sup>

2- instaurer un forfait de 30 € par abonné et ce, qu'elle que soit la consommation d'eau potable

Le Conseil Municipal a opté pour la 2<sup>e</sup> solution car elle nous a paru plus équitable. En effet, n'oublions pas que notre réseau unitaire reçoit non seulement les eaux usées « classiques » mais aussi les eaux pluviales de chacun et pour certain des eaux du puits qui, après utilisation, sont rejetées comme eaux usées. Donc, même les faibles consommateurs d'eau potable rejettent des quantités importantes dans le réseau.

C'est pourquoi, afin de couvrir l'annuité d'emprunt, il a été décidé la mise en place de ce forfait de 30 € qui sera prélevé en 2 fois sur chaque facture d'eau. La redevance au m<sup>3</sup> consommé restera par conséquent à 1,15 €.

C'est, au vu de l'effort considérable engagé par la Commune pour permettre un traitement optimal de nos eaux usées, un geste de solidarité qui, je n'en doute pas, sera compris de chacun d'entre nous.

Pour terminer, je rappelle également que, comme vous le verrez en page intérieure, les taux des 4 taxes communales n'ont pas été augmentés (taux inchangés depuis 1995), ce qui dénote de notre part une volonté ferme de freiner l'imposition communale et ce, malgré les baisses notoires des dotations de l'Etat et des subventions d'investissement.

Maurice Mocquot

## Sommaire :



*Le mot du Maire*

*Informations générales  
et administratives*

*Vie de la commune*

*La parole est aux  
associations*

*Page nature: brève  
histoire des jardins*

Les vacances approchent. Si vous avez besoin de documents d'identité, passeport ou carte nationale d'identité, n'attendez pas : vous n'êtes pas les seuls et les délais en préfecture peuvent s'élever à 3 semaines. Pensez donc à anticiper avant votre départ

# INFORMATIONS GENERALES ET ADMINISTRATIVES

## Présentation du budget et de la situation financière de la commune

- Budget communal :                      Fonctionnement : 354 791€  
    Investissement : 191 177€
- Budget assainissement :            Exploitation : 20 397€  
    Investissement : 742 800€
- Budget CCAS : fonctionnement : s'équilibre en recette et en dépenses à 4 259 €

**Les taux d'imposition** : Ils restent inchangés comme les années précédentes et selon le tableau suivant :

<b>Taxe habitation</b>	19,86 %
<b>Foncier bâti</b>	13,91 %
<b>Foncier non bâti</b>	33,80 %
<b>CEE (Cotisation foncière des Entreprises sur la</b>	<b>22,17 %</b>



## Les principaux investissements pour l'année en cours :

### Priorité à L'assainissement

L'assainissement reste le principal investissement : après la dérivation des drains en 2014, cette année verra la réfection du réseau rue de la Fontaine. Après les dernières études qui viennent de se terminer, un appel d'offre sera très prochainement lancé et les travaux auront lieu à l'automne dans le meilleur des cas. Dans le même temps les appels d'offre seront lancés pour la Station de Traitement de Eaux Usées (STEU). Ces deux projets expliquent le chiffre exceptionnellement haut du budget assainissement en investissement.

### Le Parking du stade

Par ailleurs, compte tenu de l'afflux régulier de véhicules lors de rencontres sportives de l'US Varennes, et vu stationnement anarchique dans l'allée du cimetière, le Conseil municipal étudie actuellement la réalisation d'un parking pour le stade. Lors des journées d'affluence, on a pu compter jusqu'à 60 véhicules tout autour du stade.

L'objectif est double : sécuriser le carrefour de la route de Besançon et le chemin de Tonnerre : comme vous avez pu le constater les potelets de sécurité ont perdu leur chaîne et l'un a été arraché ; limiter le stationnement intempestif dans l'allée du cimetière. D'ores et déjà les sportifs peuvent prendre l'habitude de faire quelques mètres supplémentaires et de garer leur véhicule sur le parking actuel lors des entraînements. Avec l'hiver les ornières dues au stationnement sont beaucoup plus marquées.

La solution proposée consiste en deux parkings : le premier déjà existant, contigu au stade sera refait avec un enduit bicouche ; le virage sera sécurisé par un terre-plein avec des bordures de trottoirs. L'espace voirie et le parking seront mieux matérialisés par une clôture en bois. Le second sera situé de l'autre côté de la route, contigu au cimetière : la bande de terrain jusqu'ici laissée par M Pommier à disposition en échange de l'utilisation d'une autre bande de terrain située de l'autre côté du cimetière fait l'objet d'un échange officiel avec M Pommier Vincent. Ce terrain sera aménagé en parking qui pourra être utilisé lors des événements sportifs entraînant une affluence plus importante mais également par les agriculteurs, lors de moissons d'été pour permettre la rotation de leur matériel dans la partie haute du village.

## VIE DE LA COMMUNE

### Désherbage... et fleurissement

Avec le retour du printemps, la végétation repart. Et il est des mauvaises herbes dont on se passerait bien. Dans un souci de respect de l'environnement, et anticipant sur les lois à venir, nous avons souhaité limiter au maximum l'emploi du désherbant. Aussi vous avez pu constater que notre employé communal désherbaït manuellement les lieux publics. Cette méthode exige donc un travail plus important. Et le respect de l'environnement étant l'affaire de tous, nous invitons chacun, dans la mesure de ses moyens et possibilités à limiter au mieux la prolifération des mauvaises herbes au pied des clôtures privées. Merci par avance pour ces petits gestes d'entretien qui profitent à tous.



Pas question pour autant de se précipiter sur vos tondeuses. Ou du moins pensez que si vous portez un casque anti bruit, votre voisin en est peut être dépourvu ou souhaite profiter d'un repas en extérieur en toute tranquillité.

La commune n'ayant pas de disposition particulière en la matière, c'est donc un arrêté préfectoral de 2006 relatif à « la lutte contre les bruits gênants pour le voisinage » et plus particulièrement l'article 12 dudit arrêté qui tient lieu de réglementation :

« Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage [...] ne peuvent être effectués que

- les jours ouvrables de 8 h30 à 12 h et de 14 h 30 à 19h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

Dans le même temps le Conseil municipal souhaiterait renouveler une partie des bacs à fleurs verts. Une partie de ces bacs verts, peu visibles ou peu entretenus seront simplement retirés. Ils seront progressivement remplacés par de nouveaux bacs à partir de l'année prochaine.



### La nuit des églises

Le 4 juillet prochain, l'église ouvrira ses portes à partir de 21 heures. L'équipe paroissiale et le prêtre desservant l'église Saint Jean Baptiste de Varennes seront là pour vous accueillir et vous présenter d'anciens vêtements sacerdotaux historiques. Une occasion unique d'admirer un patrimoine souvent méconnu.

### La nuit des étoiles

L'édition de l'année dernière était tombée à l'eau au sens propre comme au sens figuré. Cette année, nous espérons profiter d'un beau ciel étoilé, le 8 août 2015, du coucher du soleil jusqu'à une heure avancée de la nuit pour une nouvelle nuit des étoiles. Comme il y a deux ans cette manifestation sera animée par l'association astro centre Yonne de Migennes.

Venez nombreux en compagnie de ces passionnés, passer un moment agréable et instructif, la tête dans les étoiles. La restauration sera assurée sur place par l'US Varennes



### Repas champêtre du 14 juillet

Comme l'année dernière nous invitons tous les Varennois et leurs proches à se joindre au repas champêtre organisé dans la joie et la bonne humeur à la salle des loisirs : chacun apporte son panier repas : c'est souvent là l'occasion d'apprécier et partager les talents culinaires de chacun.

La Municipalité offre l'apéritif. Nous souhaitons cette année organiser un lâcher de ballon et reconduire l'après-midi jeux en compagnie de l'association « jeux ludique » et la boutique « carte sur table » basée à Auxerre et qui avait déjà assuré l'animation jeux l'année passée, pour le plaisir des enfants ... et des plus grands.

# La parole est aux associations

## Ecole de Varennes

Les élèves de l'école ont défilé dans les rue de Varennes accompagnés d'une crêperie ambulante conduite par un papa d'élève. Nous remercions les habitants pour leur accueil et pour leur générosité. Ce fut une agréable matinée.

### Classe découverte

Les élèves des écoles de Varennes, de Lordonnois ainsi que les CM1 de Ligny partiront à la découverte de la Normandie dans le cadre d'une classe de mer et histoire la semaine du 16 au 19 juin.

### P'tit tour

Les élèves de Varennes et les CM1/CM2 de Ligny participeront à une journée vélo le 12 juin prochain. Les élèves parcourront environ quarante kilomètres dans la journée. Le matin, ils se rendront à Neuvy-Sautour où ils pique-niqueront puis ils reviendront à Ligny l'après-midi en empruntant la route de Chéu.

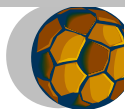
### Kermesse

La kermesse se déroulera le dimanche 7 juin à l'école de Ligny à partir de 14h. L'après-midi commencera avec le spectacle des élèves des écoles maternelle et élémentaire puis les enfants pourront s'amuser sur différents stands de jeux. A cette occasion, une tombola est organisée. Les élèves devraient passer vous voir pour vous vendre des carnets de tombola. Si aucun élève n'est passé vous voir et que vous désirez acquérir des tickets, n'hésitez pas à passer à l'école.

### Méchoui

Le méchoui aura lieu à Méré le samedi 27 juin. Nous espérons tous cette année, un vrai temps d'été pour pouvoir profiter de cette soirée

Arnaud Dubois



## US Varennes

La saison 2014/2015 s'achève avec une grande satisfaction pour l'équipe seniors en accédant, pour la 3ème fois, en Promotion de Ligue niveau régional, à un match de la fin du championnat. Après un début de saison difficile, cette équipe s'est rapprochée par la suite du groupe de tête après la trêve, pour rapidement disputer la première place avec le Club de Cerisiers. Dommage que dans les dernières rencontres nos joueurs aient manqué d'un peu de sérieux, qu'ils se soient "relâchés", ce qui pourrait nous coûter la première place avec le titre de champion de l'Yonne, réponse le 7 Juin au soir.

A noter également les très bons résultats des équipes de jeunes et féminines dont certaines sont toujours en compétition à ce jour. Tous ces bons résultats sont le fruit du travail acharné des responsables d'équipes, entraîneurs et joueurs.

Saluons les parents pour leur mobilisation importante envers leur progéniture. Merci à nos sponsors, au Conseil Général et à la Municipalité de Varennes pour leur soutien.

Date à retenir : Assemblée générale du Club, samedi 4 Juillet à 10h, au Stade.

Le Président G.CUNEAZ

## Tennis de table de Varennes

Cette saison 2014-2015 sera bien évidemment marquée par la disparition de notre Président le 23 Mars dernier. Un bureau a été réélu dans une assemblée extraordinaire. Bien sûr, nous nous sommes demandés comment nous allons faire pour finir la saison et essayer de maintenir les équipes dans leur division. Les joueurs ont eu beaucoup de courage face au choc psychologique. Et pour montrer notre solidarité nous avons porté un brassard noir durant les 4 dernières rencontres.

Résultats:

L'équipe de Promo d'excellence monte en EXCELLENCE (le plus haut niveau)

L'équipe d'Honneur monte en PROMO D'EXCELLENCE

L'équipe de D1 (celle de notre Président) descend en D2

La D2 se maintient, La D3 se maintient.

Une saison tout à fait correcte, et j'espère recruter de nouveaux joueurs la saison prochaine.

Les comptes de l'association sont positifs (+316 euros).

Notre repas de fin d'année entre adhérents est prévu le vendredi 3 juillet.

Isabelle Monnier, Présidente du club

10, rue de la genillotte, Villy, 03.86.98.08.93 / 06.40.47.61.52

## Le comité des fêtes

Le Comité des fêtes vous attend nombreux lors de sa prochaine manifestation. Nous avons le plaisir de vous proposer VARENNES EN FETE le samedi 29 Aout prochain, vous pourrez y trouver entre autre des animations pour petits et grands, des spectacles tout au long de l'après-midi, un espace expo, et un concert gratuit très attendu en soirée avec les Not Feeling ! Concert pop rock avec des reprises des années 80-90 !!!

Nous pouvons encore accueillir des exposants, alors vous Varennois Varennoises, si vous avez un hobby, un talent, une passion, pourquoi pas une collection.... Contactez nous, nous serions ravis que ce soit l'occasion de découvrir & montrer vos talents (ou trésors) cachés.

Notez également nos autres rendez-vous : La randonnée d'automne le 4 octobre ; la foire aux jouets le 8 novembre et l'après-midi récréatif le 29 novembre. A bientôt.

Gaëlle BOGUREAU présidente du CF Contact : 03.86.47.43.25

## Page nature : une histoire des jardins de l'Antiquité à nos jours

En ces moments printaniers, le jardin redevient une passion, un lieu où il fait bon s'arrêter un moment, savourer les compositions, les parfums, la variété des floraisons. Ce plaisir n'est pas nouveau.

10 000 ans avant J.-C. l'homme se sédentarise progressivement, c'est le début de la culture, et très vite des jardins. Dès les premières civilisations, le jardin prend une bonne place dans les mythes, des jardins suspendus de Babylone au jardin d'Eden.

Les romains cultivent des jardins potagers à la campagne, les jardins font leur apparition dans les villas des nobles, ce sont des jardins intérieurs. On en reproduit même les compositions sur les fresques des riches villae, en trompe l'œil : en voici un exemple dans la villa de Livie, femme d'Auguste.



Au moyen-âge le jardin est proche des habitations, il est créé par l'homme et pour l'homme, il est d'agrément mais également utilitaire.

C'est dans les abbayes que l'on rencontre différents types de jardins : le potager, le verger, le jardin médicinal où l'on cultivait les simples pour la pharmacopée, le cloître où se trouvait généralement une fontaine, un puits. C'est au moyen-âge que furent créées les premières écoles ou universités de médecine

comme à Montpellier au 12<sup>ème</sup> siècle.

A la suite des croisades les jardins sont influencés par l'Orient. Au temps de la peste noire, le grand poète italien Boccace, fait des jardins un refuge : dans son roman, le Décaméron, 10 jeunes hommes et femmes nobles ont fui la ville contaminée et passent leur temps au jardin à raconter des contes. Le jardin est bien le lieu de l'amour courtois.

Ces jardins inspireront ceux de la Renaissance, importée d'Italie : au retour des guerres d'Italie, François Ier ne se contente pas de faire venir Léonard de Vinci : beaucoup de peintres et de paysagistes vont aménager les jardins de Chenonceau, Villandry (ci-contre). Plantés de buis, de formes topiaires (souvent des buis taillés de formes diverses), aménagés sur un terrain en pente, des terrasses sont aussi créées, on peut profiter ainsi de vues magnifiques, les éléments dominants y sont la pierre et l'eau.

Au 17<sup>ème</sup> siècle, c'est l'apparition des jardins à la française, triomphe de la rigueur, avec un axe central. Les nobles veulent créer autour de leur habitation, des jardins sophistiqués.

Le Notre, le célèbre maître de l'art des jardins crée aussi les jardins de Vaux le Vicomte et Versailles.

Ce sont des jardins aplanis, avec des pelouses, bassins, fontaines et statues, des parterres de broderies (généralement en buis taillés) constitués d'un dessin reprenant les broderies effectuées sur les riches tissus et les dentelles. Mais ces jardins ne sont pas que décoration : avec l'émergence de la monarchie absolue, le roi veut montrer qu'il règne sur la nature et la domestique : les travaux de terrassement de Versailles sont gigantesques : plus de 10 000 ouvriers y laisseront leur vie : à l'origine cette zone



marécageuse véhicule la malaria. La gigantesque machine de Marly, réalisée pour puiser de l'eau dans la Seine, la pomper pour irriguer les jardins de Versailles est une véritable prouesse technique pour l'époque. En réaction à cette démesure et annonçant le romantisme, viennent ensuite, au 18<sup>ème</sup> siècle, au siècle des Lumières les jardins de style anglais : c'est le retour de la nature, avec des asymétries et des irrégularités.

Au 19<sup>ème</sup> siècle, Haussmann, bien connu pour les bouleversements qu'il opère dans le tissu urbain de Paris fait « respirer » la ville. Les jardins modernes voient le jour, on voit apparaître des parcs municipaux mis à la disposition de tous et non plus seulement à quelques privilégiés. Ainsi, le Bois de Boulogne, le Bois de Vincennes, le jardin du Luxembourg et le parc Montsouris, le parc des Buttes Chaumont (ancienne carrière de gypse) : de nombreux squares sont réalisés.

Le 19<sup>ème</sup> siècle est celui de progrès techniques qui permirent la réalisation de grandes structures en verre et en fonte, on construit donc des serres gigantesques qui servent à développer l'acclimatation d'espèces tropicales.

Les 20<sup>ème</sup> et 21<sup>ème</sup> voient la création des « espaces verts » de jardins ouvriers dans les villes : n'oublions pas qu'avec l'exode rural, beaucoup d'ouvriers au 19 et au début du 20e siècle sont d'anciens paysans qui ne sont partis à la ville que contraint par le travail. De nouvelles préoccupations marquent la fin du 20<sup>e</sup> et notre société : l'environnement et l'écologie.

Maintenant plus d'hésitations ! Allez visiter ces petites merveilles anciennes ou récentes.

La Bourgogne possède 19 jardins « remarquables » notamment celui de l'Abbaye de Fontenay, près de Montbard, le parc du Moulin à Tan à Sens, le Parc du Château de Thorigny, à Thorigny sur Oreuse.

N'oubliez pas également des jardins plus modestes mais très intéressants, le jardin des simples de plantes officinales de l'Hôtel Dieu de Tonnerre et le parc du Château d'Ancy le Franc.

---

**Le ministère de la Culture et de la Communication vous invite à participer à la 13<sup>ème</sup> édition des Rendez-vous aux jardins le premier weekend de juin (du 5 au 7 juin 2015). Les parcs et les jardins de Bourgogne vous ouvrent leurs grilles pour vous y promener et flâner à votre guise ou accompagné d'un guide dans leurs allées.**

---

